

Décision

Générale

colonial

Décision n° 29-429-1932 Secours.

n° 29-429-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 août 1932

Numéro JO
n° 429 du 31/08/1932

Date du numéro
31 août 1932

TEXTE INTÉGRAL

le secours annuel accordé précédemment au nommé Bourhane Mohamed Torrou, ex-gardien de phare à « Musha ». est renouvelé pour l'année 1932. le secours, dont le montant pour 1932 est fixé à 360 francs, sera versé à l'intéressé, par quart, à la fin de chaque trimestre.